



harcèlement morale au travaille

Par **serpent**, le **23/09/2012** à **17:42**

Voilà, j'ai contacté la cgt, car mon employeur m'agresse constamment tout les jour, et la cgt ma conseillé d'ecrire une lettre avec AR, concernant "l'harcèlement morale au travaille" sans employé le mot "harceler". je dois aussi envoyé une lettre ou photocopie a l'inspecteur de travaille pour bien gardé une trace écrite. est ce que quelqu'un peu me conseillé si je fais bien de le faire, car j'ai l'intention d'allé loin car ça fais trop lomptemps que ça perssiste d'aller travailler avec une boule au ventre.

Par **P.M.**, le **23/09/2012** à **18:12**

Bonjour,
Cela semble une bonne manière d'aborder le harcèlement moral à propos duquel, je vous propose [ce dossier](#)...